

L'AFRIQUE : UNE TERRE D'OPPORTUNITÉS

POUR QUI SAIT MANAGER LES RISQUES

« L'Afrique est une terre d'opportunités et de croissance », a déclaré Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement, dans un discours prononcé lors d'une réunion du G20 à Paris, le 21 octobre dernier, ajoutant que « L'Afrique et ses institutions veulent jouer leur rôle dans cette dynamique renouvelée de croissance, dont l'économie mondiale a besoin aujourd'hui. »

Si ce magnifique continent est un vecteur important de croissance pour l'économie mondiale à venir, il ne faut pas éluder la réalité des risques que les entreprises prennent dans leur développement local.

L'identification et la gestion de ces risques est certainement un des domaines où en Afrique, les entreprises doivent fournir des efforts. La montée en puissance de groupes terroristes et la pandémie du Coronavirus n'ont fait qu'accroître ces menaces.

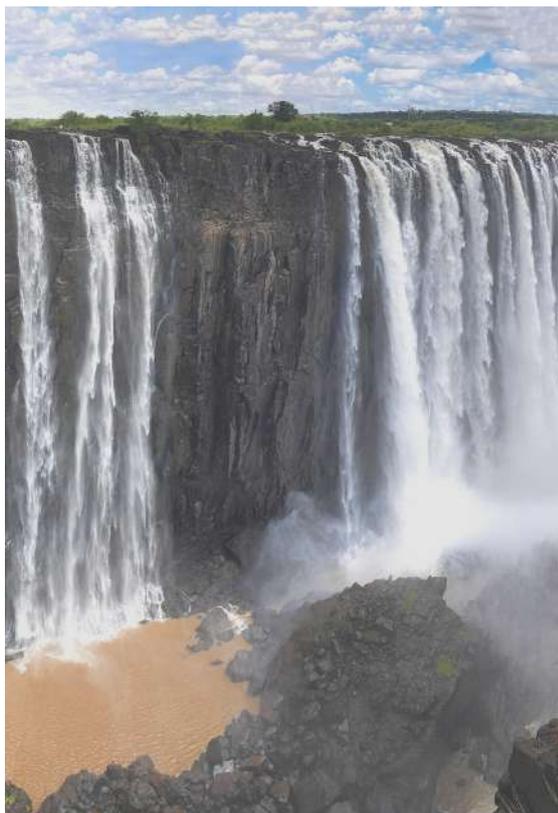
En Afrique peut être plus qu'ailleurs, les sociétés doivent déployer une politique de gestion des risques globale. Identifier les menaces, les qualifier et les monitorer, développer des plans de prévention ciblés et appliquer une gouvernance respectant les obligations internationales en la matière.



Selon une étude d'un cabinet d'avocats d'affaires, publiée en 2021, malgré la crise de la Covid, le continent africain, en 2020, a connu un record décennal d'investissements et de financements de projets, avec une valeur totale de 30,07 milliards de dollars en grande partie due à des investisseurs Chinois qui ont su avec hardiesse y saisir des opportunités.

Cependant, la montée de l'insécurité dans certaines sous-régions du continent pourrait entraîner des conséquences graves sur les grands projets et par effet domino sur les entreprises partenaires implantées localement.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mahamat Saleh Annadif, a déclaré en janvier dernier que l'environnement en matière de sécurité dans cette région était préoccupant « la sous-région est aux prises avec l'insécurité, qui risque d'annuler des avancées durement acquises, les groupes extrémistes violents continuent d'étendre leur champ d'opérations au Sahel, notamment dans la zone des trois frontières du Liptako-Gourma entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, ciblant à la fois les civils et les forces de sécurité. Au Nigéria, le regain de criminalité et de conflits entre agriculteurs et éleveurs a détourné l'attention de la violence extrémiste dans le nord-est, qui reste néanmoins omniprésente. D'autres incidents, bien que de faible ampleur, dans le nord de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo démontrent que la menace tant évoquée des actes de terrorisme se déplaçant du Sahel en direction des pays côtiers du Golfe de Guinée est une réalité. »



Dans la Corne de l'Afrique, en marge des menaces d'actes terroristes perpétrés par le groupe somalien Al-Shababs, la Somalie connaît une instabilité politique au sommet de l'Etat alors que des tensions existent entre l'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan au sujet du remplissage du « barrage de la renaissance » avec les eaux du Nil.

On pourrait également évoquer la menace de cyber-attaques, qui a beaucoup évolué en Afrique ces dernières années, la contrefaçon ou la fraude interne, actes malveillants, relevant tous de la sûreté et que les entreprises implantées en Afrique connaissent bien.

L'ensemble de ces menaces de sûreté protéiformes et en évolution permanente impose aux entreprises une veille quotidienne et une adaptabilité de leurs procédures en la matière, au-delà de l'obligation légale de résultat des entreprises françaises et de l'obligation morale vis-à-vis de leurs collaborateurs, il en va également d'une obligation morale vis-à-vis des partenaires d'affaires et des actionnaires.

Autre menace à prendre en compte : le fléau de la corruption, qui gangrène l'économie du continent, du haut niveau de certains Etats, jusque dans les échanges les plus marginaux. En 2003, une démarche volontaire de l'Assemblée de l'Union africaine, comptant 44 pays signataires, avait adopté la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption (CUAPLC). Ces pays s'engageaient à mettre en œuvre des mécanismes anticorruption et à déployer des mesures, mais à ce jour, il convient de constater que très peu de données sont disponibles sur sa mise en œuvre. Ces pratiques de corruption semblent difficiles à contourner et pourtant, les réglementations internationales telles que FCPA, UK Bribery Act ou Sapin2, par exemple, s'imposent et font peser sur les entreprises des risques majeurs de sanctions, il s'agit là d'un enjeu de taille pour lequel les entreprises qui veulent saisir des opportunités de développement en Afrique doivent jouer un rôle prépondérant.

Dans ce contexte général, que la fonction Sûreté soit externalisée ou intégrée, il est primordial pour les entreprises d'être accompagnées par un acteur, ayant une expertise sur chacune de ces menaces, sachant appréhender les enjeux locaux et pouvant intégrer dans ses process la globalité de ces risques. L'intérêt de la sûreté est, par ailleurs, d'établir un mécanisme de veille et d'analyse des situations afin d'anticiper au mieux les dynamiques sociales et politiques qui pourraient porter préjudice aux activités économiques. D'autant plus que les opportunités économiques alimentent également la potentialité des risques.

Anticiper, former, évaluer et contrôler, sont des actions, qui, au sein d'un plan de gestion des risques permettront aux entreprises d'optimiser leurs coûts, de réduire leur vulnérabilité et de saisir des opportunités de développement, y compris dans des zones d'instabilité.

Transformer les risques en opportunités est le leitmotiv de la société Risk & Ops qui à partir de son implantation locale et forte de son expérience, accompagne ses clients dans ce merveilleux continent riche de promesses.

